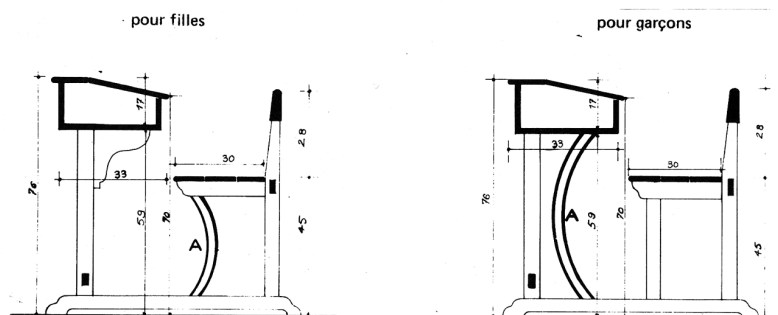


## La classe au temps de Jules Ferry ?

La construction et le mobilier scolaires, l'agencement et l'éclairage des classes n'ont cessé d'évoluer au fil des décennies. Ces changements illustrent le souci permanent des éducateurs d'offrir aux élèves les conditions jugées, ici et maintenant, les meilleures pour apprendre ...

### Les pupitres d'écoliers

Le pupitre est, par définition, incliné, mais il existe aussi des tables-bancs récentes à plateaux horizontaux. La différence des pentes qui varient de  $0^\circ$  à  $20^\circ$  nous a conduits à établir une courbe de fréquence. C'est autour de  $8^\circ$ ,  $9^\circ$  que nous trouvons le plus grand nombre de pupitres. Cette inclinaison moyenne est suffisante pour bien offrir le livre aux regards, et pas trop importante pour éviter le glissement des livres et cahiers sollicités par la pesanteur.



Les formes proposées ont pour but de faciliter les manœuvres d'entrée et de sortie des élèves. La Revue pédagogique (1879 : 1er semestre) conseille avec fermeté le pupitre à deux places.

« Combien d'enfants peut-on placer à la même table ? Ici je réponds catégoriquement que la table ne doit jamais être à plus de deux places. Au delà, la surveillance du travail devient inconmode, la discipline est difficile à assurer et le maintien de l'ordre demande au maître une attention et des efforts qui le détournent de sa tâche et usent ses forces en pure perte ».

Le pupitre évolue vers le plan horizontal en même temps qu'apparaissent des méthodes pédagogiques ayant recours à des manipulations de documents et de petit matériel : bûchettes et jetons pour le calcul par exemple. On assiste à des rectifications artisanales de la pente des pupitres par introduction de coin de bois sous les plateaux, ainsi amenés à l'horizontale... On trouve (dans le commerce) les pupitres inclinés jusqu'en 1936 : catalogue SUDEL, p. 26.

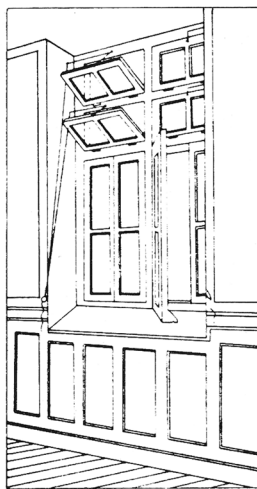
...Si le pupitre est support du livre ou du cahier, il est aussi support du corps de l'écolier pendant l'étude. La forme du siège et les dimensions relatives des espaces entre le plateau, le siège et le sol déterminent la position, bonne ou mauvaise du corps. De nombreux textes du dernier quart du XIXe siècle reflètent la préoccupation d'accueillir les enfants sur un mobilier étudié pour leur taille. Ces conseils s'appuient sur des études faites dans différents pays... Ils aboutissent à des travaux comme ceux de CARDOT qui déterminent cinq types gradués de tables en étudiant les mensurations d'un grand nombre d'écoliers de Paris. Cette rationalisation vise à pallier les imprécisions du règlement des écoles alors en vigueur, qui ne donne que des prescriptions vagues en la matière : "les tables en plan légèrement incliné devront être larges d'environ quarante centimètres ; elles seront disposées autant que possible en face de l'estrade de l'instituteur. Les bancs seront attachés aux tables" (Titre II, article 6). Il n'y a rien là qui oblige les fabricants à satisfaire aux nécessités de l'hygiène corporelle.

Le banc se présente parfois sous les formes d'une simple planche étroite, sans dossier. A. Riant écrit dans son *Hygiène scolaire* : "le banc doit avoir un dossier droit, large d'environ dix centimètres, plat ou très légèrement cintré, sur lequel s'appuient les reins de l'élève, afin que la fatigue ne l'oblige pas à cesser de se tenir droit pendant son travail. Le dossier doit être un peu plus élevé pour les filles que pour les garçons... Il est nécessaire en outre que les bancs soient bien appropriés aux différentes tailles".

## Salle de classe

La classe sera de forme rectangulaire. L'éclairage unilatéral sera adopté toutes les fois que les conditions suivantes pourront être réunies :

1. possibilité de disposer d'un jour suffisant.
2. proportion convenable entre la hauteur des fenêtres et la largeur de la classe.
3. lorsque l'éclairage sera unilatéral, le jour viendra nécessairement de la gauche des élèves. On ne percera jamais de baies d'éclairage dans le mur qui fait face à la table du maître, ni, à plus forte raison, dans celui qui fait face aux élèves. Les fenêtres seront rectangulaires. En cas d'éclairage unilatéral, le linteau des fenêtres sera placé au moins à une hauteur égale aux deux tiers de la largeur de la classe.



Dans tous les cas, le dessous du linteau des fenêtres devra atteindre le niveau du plafond. L'appui des fenêtres sera taillé en glacis sur les deux faces et élevé de 1,20 m. au-dessus du sol. Que la classe soit éclairée d'un côté ou de plusieurs côtés, par une baie unique ou par plusieurs fenêtres, les dimensions de ces ouvertures devront toujours être calculées de façon que la lumière éclaire toutes les tables. La largeur des trumeaux séparant les fenêtres sera aussi réduite que possible. Les fenêtres seront divisées en deux parties. La partie inférieure, dont la hauteur sera égale aux trois cinquièmes de la hauteur totale, s'ouvrira à battants. La partie supérieure, formée de panneaux mobiles, s'ouvrira à l'intérieur.

Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école. — Paris, 1880.